

Quelques observations relatives à l'administration publique québécoise
de la part d'un administrateur oeuvrant en région périphérique.

Notes pour une allocution
prononcée par M. Bernard Angers
recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi
devant les membres de
l'Institut d'administration publique du Québec
le 20 avril 2000

Quelques observations relatives à l'administration publique québécoise de la part d'un administrateur oeuvrant en région périphérique.¹

INTRODUCTION

Je suis à la fois heureux et fort honoré de me retrouver à cette tribune qui a donné, au cours des années, l'occasion à des spécialistes de toutes disciplines de faire part de l'expérience qu'ils ont acquise de la gestion publique québécoise, ainsi que des éléments qu'ils ont proposés comme solution aux divers problèmes qui se posent à notre société.

Me voici donc à mon tour invité à vous livrer ce qu'on appelle pompeusement un message. Je vous remercie bien cordialement de permettre ainsi à un ancien président de cet organisme de faire brièvement le point sur sa propre expérience de gestionnaire et de cerner, par la même occasion, quelques aspects particulièrement préoccupants de notre gestion publique.

Et, puisque je m'adresse à des conseillers de l'État en matière de politiques et de programmes ainsi qu'à des gestionnaires et que, de surcroît, j'ai moi-même appartenu à la Fonction publique pendant plus de trente ans, je me sens d'autant plus à l'aise pour vous donner ma perception d'un défi qui me semble permanent pour le Québec et ses gouvernements successifs car, à mon avis, ils n'ont pas encore réussi à le surmonter de façon cohérente, satisfaisante et durable. Mais, rassurez-vous, je n'entends pas vous proposer un nouveau découpage territorial et encore moins vous livrer un traité d'organisation socio-politique à l'égard des régions.

Je veux plutôt, au cours de la période que vous m'accordez, vous entretenir des responsabilités de l'administration relativement à la question cruciale de la gestion du territoire, des populations qui l'occupent encore et qui entendent en développer le potentiel, y maintenir des institutions tout en assurant leur propre

¹ L'auteur est recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a été, pendant 30 ans, membre de la Fonction publique du Québec, notamment à titre de sous-ministre du Revenu.

épanouissement. Enfin, je me permettrai, bien modestement, après avoir dressé un portrait des problèmes que vivent la plupart des régions du Québec, de formuler quelques pistes de solution qui pourraient peut-être corriger, fût-ce partiellement, des lacunes évidentes, modifier des perceptions, rectifier des attitudes.

Mon intervention en ce sens sera marquée, je crois, de réalisme et de sérénité. Je ne veux accuser personne pour l'état préoccupant où se trouvent aujourd'hui nos régions. Bien au contraire, je veux faire prendre davantage conscience de l'immense actif qu'elles représentent, faire reconnaître leur traits d'originalité, leurs besoins spécifiques, leurs aspirations légitimes, afin qu'elles deviennent et demeurent un élément stabilisateur et dynamique de véritable développement dont, ultimement, tout le Québec profiterait.

De même, ces remarques n'ont aucun caractère partisan, mais elles sont inspirées du constat que j'ai fait sur ma région d'appartenance au retour d'une absence de plus de trente ans. Cette mise en perspective, pour employer une expression à la mode, ce retour aux sources et une certaine distanciation des instances gouvernementales permettent de juger un peu plus sereinement le double langage de l'administration: celui dont elle se sert pour plaire et l'autre qu'elle utilise pour gouverner. On a maints exemples de ce ton lyrique avec lequel on claironne habituellement l'énoncé de politiques.

LES RÉGIONS: UNE RICHESSE COLLECTIVE.

Les problèmes des régions dites éloignées ou périphériques sont si manifestes que deux établissements du réseau de l'Université du Québec, soit l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec à Chicoutimi ont senti l'urgence de mettre sur pied des programmes de maîtrise et de doctorat en développement régional. Et nos chercheurs n'ont pas tardé à se rendre compte que:

Malgré le développement économique du Québec ces trente dernières années, les régions les plus éloignées des grands centres urbains, ont connu un sous-développement accéléré. Cette constatation n'émane plus uniquement des spécialistes ou des régionaux mais aussi de plus en plus des grands acteurs socio-économiques, comme les centrales syndicales, les milieux éducatifs et le mouvement Desjardins, qui appellent de plus en plus à des actions concertées en matière de développement régional.²

Et pourtant, les régions constituent effectivement la plus grande partie du territoire québécois et elles renferment un vaste potentiel de richesses naturelles: lacs et rivières, mines et forêts, réserves fauniques, zones récréo-touristiques, terres arables. Et, par-dessus tout, des populations actives, dynamiques, bien formées et prêtes à exploiter intelligemment ces richesses d'où provient une bonne part des biens exportés par le Québec: pâtes et papiers, bois d'oeuvre, aluminium, minerais, électricité, produits agricoles et autres produits de consommation. Autant de motifs pour stimuler la fierté collective et favoriser une occupation du territoire de façon plus rationnelle et concertée. Mais d'abord, il faut prendre pleinement conscience de l'urgence qu'il y a à occuper notre territoire, car les espaces que l'on n'occupe pas ne nous appartiennent pas, on le sait très bien.

Or, les régions sont aussi de grandes exportatrices de main-d'oeuvre, jeune et bien qualifiée, qu'elles sont incapables d'absorber et d'intégrer au processus dynamique de développement économique. Malheureusement, cette main-d'oeuvre si précieuse va plutôt enrichir les milieux plus urbanisés et déjà bien nantis. C'est ainsi que, lentement, on assiste à une érosion humaine dramatique dont on mesure

²Jean-Pierre Dupuis, «Le rôle des acteurs locaux et régionaux dans la construction du modèle québécois de développement économique», in Territoires et développement économique. Sous la direction de Marc-Urbain Proulx, L'Harmatton, Montréal/Bonchamp-lès-Laval, 1998, p. 143.

l'ampleur continue et les conséquences catastrophiques, non seulement pour les régions elles-mêmes, mais également pour l'ensemble du Québec.

Et pourtant, on le sait, les régions offrent une qualité de vie exceptionnelle qui fait l'envie de bien des sociétés moins favorisées. Elles ont progressivement mis en place toutes les infrastructures sociales, économiques, éducatives, culturelles et récréo-touristiques. Elles se sont dotées de tout ce qui peut contribuer à éliminer toutes sortes de contraintes qui, jadis, constituaient autant d'entraves à l'attrait naturel qu'elles possédaient par ailleurs. Réseau de communications, routier, aérien, électrique et systèmes d'information électronique; médias d'information écrite, électronique radiophonique et télévisuelle, toutes commodités accessibles à l'heure des plus grands centres. A titre d'exemple, les journaux, dits nationaux, arrivent en région quelques heures à peine après leur publication!!

Ainsi, nos régions ont tout ce qu'il faut pour inciter la population à participer à son développement: cégeps, université, conservatoire, orchestre régional, écoles de musique, de danse, ateliers d'art, centres commerciaux, parcs industriels, communauté d'affaires, professionnels de toutes disciplines, autant d'éléments qui sont de qualité comparable à ce qui existe dans les plus grands centres. Avec, en prime et surabondance, une immédiate proximité avec la nature, le plein air, la beauté et la grandeur des paysages, la pratique des sports sur quatre saisons dans la propreté de l'air et de l'eau. Tous ces éléments contribuent à une vie individuelle et communautaire intensément riche et variée, favorisent la quiétude, la sécurité personnelle et la paix sociale.

Par définition, les particularités des régions sont des sources d'inspiration, notamment pour nos établissements d'enseignement supérieur qui ont imaginé et développé un certain nombre de créneaux de recherche, largement reconnus ici et à l'étranger, pour leur pertinence, leur originalité et leur performance. Qu'il me suffise de mentionner les travaux de recherche menés à l'Université du Québec à Chicoutimi sur le givre et le verglas, les matériaux anti-givre, la forêt boréale commerciale, les ressources minérales, les populations, le développement régional, la création artistique sous toutes ses formes, le plein air et le tourisme d'aventure, les études amérindiennes et l'archéologie, l'aluminium et les métaux légers. Voilà autant de sources fécondes de développement et d'enrichissement pour notre société québécoise.

Et, pourtant, malgré ces atouts indiscutables et incomparables, nos régions sont en crise, leur démographie périclité, leurs jeunes ne trouvent pas tous à y faire leur vie malgré le désir qu'ils en ont, leurs populations se sentent négligées et elles sont effectivement marginalisées tant qu'elles ne font pas de levées de boucliers pour réclamer leur dû et, dans quelque domaine que ce soit, si légitimes qu'elles soient, leurs attentes sont le plus souvent frustrées, sauf peut-être en temps d'élection. Car, les politiciens ne l'oublient pas, les régions ont encore une importance capitale au plan électoral et leur présence est encore essentielle dans la formation d'un gouvernement vraiment représentatif. Il faut souhaiter qu'il continuera d'en être ainsi, à moins qu'on ne tienne compte que du nombre d'habitants comme base électorale, en oubliant le territoire et son importance, de même que les préoccupations de la population.

On a clairement démontré, et personne n'a contredit ces études, que des régions comme la nôtre ne recevaient pas, compte tenu de leur poids démographique et de leurs besoins, un retour équitable de leur contribution à la caisse de l'État, ni en services de santé, ni en investissements routiers ni, encore moins, sur les profits générés par l'exploitation des richesses naturelles. Or, comme le souligne, fort à propos, un spécialiste des questions régionales et des rapports État-territoire, M. Juan-Luis Klein: "l'avenir des régions ne dépend désormais que de leur capacité d'exploiter leurs avantages comparatifs."³ En un mot, les régions devront se battre continuellement pour défendre leur butin jusqu'à développer une mentalité d'assiégés si nécessaire.

Et on continue à proclamer que les régions coûtent cher, qu'on doit y entretenir des services considérables qui ne seraient pas pleinement justifiés compte tenu de la faible densité de la population et de son éparpillement et que, de toute manière, on trouverait la même chose à une petite heure d'avion. La litanie serait longue de ce que les régions se font seriner au nom d'une saine gestion, de rationalisation, de restructuration.

³Juan-Luis Klein, «La décentralisation et l'assouplissement des rapports État-territoire au Québec», in Et les régions qui perdent...? Université du Québec à Rimouski, 1995, p. 52.

Mais nous, nous savons que de puissantes forces centralisatrices gravitent autour du corps politique et de notre bureaucratie, férues de normalisation mur à mur, gardiennes de la rigidité des chartes et sur qui les médias, dits nationaux, ainsi que les organisations syndicales, toutes centralisées à Montréal, font peser leur influence et dont les interventions publiques visent à renforcer des règles et des comportements qui doivent s'appliquer sans nuances à tout le Québec. A cet égard, on a qu'à penser aux négociations du secteur public et à certaines propositions qui voulaient reconnaître aux institutions locales - cégeps, hôpitaux, syndicats,- un peu d'autonomie qui leur aurait permis de répondre à des problématiques et à des conditions locales. Cette idée a été reçue comme une mesure rétrograde, une hérésie sociale qu'on s'est empressé de réprouver dès les premiers échanges de la négociation. Pensez encore aux tests et aux sondages qu'on administre en priorité aux régions en vue du déclenchement éventuel d'une grève, comme ce fut le cas récemment avec les caisses populaires, dans un contexte de structuration informatique.

Et la mondialisation galopante sera sans doute un prétexte supplémentaire pour concentrer à Montréal le peu qui reste de pouvoir régional. Ainsi, récemment, le Mouvement Desjardins a obtenu de ne former qu'une seule fédération. Or, les caisses populaires et leurs fédérations régionales constituaient le seul levier de décision économique et financière dont pouvaient encore se servir les régions. On se refuse à présumer qu'elles pourraient perdre jusqu'au droit de regard sur l'utilisation qu'on fera à l'avenir de leurs épargnes qui serviront à d'autres priorités que les leurs.

Vous êtes tous, comme moi, un auditeur régulier des médias électroniques, un lecteur assidu des journaux nationaux dont vous connaissez l'énorme influence. Et ce n'est pas long que vous réalisez que les bulletins de nouvelles télévisés, la une des grands quotidiens sont faits par et pour la métropole. Ils nous rapportent quotidiennement ses préoccupations, ses angoisses des ponts paralysés, des urgences engorgées, du grand malheur des sports professionnels. Et, les quelques rares informations à parvenir des régions ont trait, le plus souvent, à des faits divers, des catastrophes naturelles, un scandale financier, une affaire de mœurs. Jusqu'aux bulletins des météorologues qui crient au désastre dès qu'ils prévoient quelques centimètres de neige et une alerte de froid intense avec un petit -15 degrés. Chez nous, cela annonce la possibilité de pratiquer tous les sports de plein air.

Paradoxalement, les régions ont été les seules à pouvoir capter en direct les nouvelles, les communiqués, les conférences de presse, à vivre intensément les terribles moments de la crise du verglas, alors que les premiers concernés étaient dans l'impossibilité de suivre l'évolution de cette tragédie.

Jusqu'à nos tribunaux administratifs et nos commissions, chargés de gérer les droits d'équité, qui obéissent aux mêmes impératifs que la bureaucratie. Ils partagent en commun la même visée centralisatrice outrancière, administrant le même remède, quel que soit le patient à traiter. J'en veux pour exemple cette récente décision de la Commission des droits qui, répondant à la requête d'un citoyen d'Outremont, a statué que, dorénavant, on ne pourrait plus réciter de prière à l'ouverture des réunions d'organismes publics. Mais alors, où sont donc passés les droits démocratiques d'une majorité si une seule personne peut en empêcher l'exercice. A l'avenir, donc, de Sept-Iles à Montréal, de Chibougamau à Gaspé on devra obéir à un pouvoir abusif et plus contraignant que ce que l'État lui-même ne saurait imposer sans être taxé d'agir de façon ultra vires.

On assiste également à des phénomènes bizarres, lorsque des pressions s'exercent assez fortement pour obtenir qu'on modifie la structure même de l'État, pour prendre en mains et régler des situations passagères ou pour tirer le tapis sous les pieds des personnes qu'on juge incapables de leur trouver des solutions. Ainsi, on avait traditionnellement la certitude que le ministère des Affaires municipales avait toute la latitude voulue pour régler les questions de son ressort. Eh bien! non. Il a semblé éminemment salulaire de créer un ministère pour s'occuper des questions métropolitaines et un autre pour s'occuper des régions.

Il n'y a d'ailleurs pas si longtemps, les régions, par le biais des sommets régionaux, avaient encore l'occasion de dialoguer avec leurs représentants élus et leur gouvernement. Elles pouvaient démocratiquement faire des représentations, exposer leurs problèmes particuliers, proposer leurs solutions originales, apportant ainsi un éclairage différent et efficace à l'administration. Probablement qu'on nous a trouvés bien encombrants, bien dérangeants, puisque ces sommets régionaux ont été abandonnés au profit de sommet dits "nationaux" dont l'importance est certes indiscutable. Mais, ils se tiennent évidemment à Montréal, parfois à Québec, avec le concours indispensable des instances "nationales" pour trouver des solutions

"nationales" aux problèmes, tout en laissant croire aux régions que leurs intérêts sont ainsi mieux défendus.

Ainsi, on a trop souvent l'impression que, dans l'élaboration d'un grand nombre d'interventions publiques, qu'il s'agisse d'idées d'avant-garde en innovation et en technologie, on définit la problématique en tenant d'abord compte de leur impact sur la métropole. Les solutions adoptées doivent ensuite, sans nuances, s'appliquer forcément à Québec. Les régions, quant à elles, doivent justifier que ces innovations peuvent leur être profitables.

Paradoxalement, les régions doivent elles-mêmes définir leurs problématiques, défendre avec acharnement leurs dossiers que, trop souvent, on se permet, d'ailleurs et d'en haut, de juger plus ou moins à point ou pertinents. Vous connaissez des douzaines de cas de projets régionaux qui, dès qu'ils sortent le moins des normes, des sentiers battus, reçoivent évidemment un accueil poli. Puis, on prodigue à leurs promoteurs une kyrielle de conseils aptes à bonifier la demande, on leur fixe un autre rendez-vous avec l'espoir qu'ils ne poursuivront pas leur démarche. Mais si le projet présente un intérêt "national", on leur propose parfois d'en poursuivre l'étude en vue de l'implanter ailleurs.

Parfois, cependant, surtout s'il y a des besoins difficiles à accomplir comme, par exemple, gérer des restrictions budgétaires sévères, les instances régionales de la fonction publique et parapublique deviennent soudainement indispensables. Mais, le temps des mauvaises nouvelles passé, on constate que, malgré tout, la distribution de la manne s'effectue beaucoup mieux à partir de « *l'entrepôt* » central. De là à remettre en cause la nécessité des fonctionnaires en région, il n'y aura qu'un pas à franchir. Pensez simplement aux régies de la santé, à la centralisation des archives régionales et à celle des registres de l'état civil et vous comprendrez très bien le sens de ces démarches.

Les questions de voirie publique provoquent des réactions épidermiques sur les populations régionales et des réflexes électoraux chez les politiciens. On sait tous, avec l'expérience et l'observation, que c'est toujours beaucoup plus long de construire une route en région périphérique que dans l'arrondissement de la métropole ou de la capitale. Un exemple, extrême me direz-vous, c'est celui de la route Chicoutimi-Tadoussac, soit une centaine de kilomètres, qui s'est réalisée par

étapes, soit sur une période de 33 ans et à la faveur de 11 élections. Elle a été achevée en 1978 pour la plus grande gloire de l'État-providence et la plus grande joie du peuple reconnaissant de tant de mansuétude. Tout compte fait, à cet égard du moins, il faut donner raison au vérificateur général du Québec qui a déjà reproché au gouvernement d'excéder de façon indue la durée des projets routiers.⁴ Mais, en même temps, il faut lui rappeler poliment que c'est peut-être là le seul moyen pour les régions d'obtenir la construction de routes. C'est sans doute selon les mêmes principes que les kilomètres et les bornes kilométriques se trouvent en région, alors que dans la métropole on a droit à des bornes qui indiquent des fractions de kilomètres. Il est vrai que la circulation est beaucoup plus rapide en région!

Un dernier irritant, et pas le moindre, très récent celui-là, qui touche la question des dédoublements d'activités et qui vient entraver, sinon compromettre des initiatives régionales qu'on a patiemment réalisées à force de bras et qui sont entièrement supportées par le milieu et les retombées économiques entraînées par le succès qu'elles assurent au plan touristique. Je veux parler principalement du Zoo de Saint-Félicien, un joyau collectif qu'on mettra sûrement en péril si le plan d'expansion du Zoo de Charlesbourg, entièrement financé à même les deniers publics, est mené à terme. La région a besoin de cet attrait touristique majeur et elle le défendra avec acharnement, comme elle l'a déjà fait et comme elle doit continuellement le faire pour conserver des acquis qu'elle doit, le plus souvent, à la seule initiative et au dynamisme solidaire de la population.

⁴Rapport du vérificateur général, 1993-1993, pp. 170-195, particulièrement les pages 170, 178 et 179.

CONCLUSION

Pour vous qui êtes souvent confrontés aux problèmes que vivent nos régions, je pourrais allonger cette liste de griefs, comme je pourrais aussi vous parler de tous les projets qui, depuis la création du BAEQ jusqu'à la mise en place des Centres locaux de développement, ont tenté de remédier aux problèmes tenaces de gestion du territoire.

Toutefois, je me limiterai, ainsi que je vous l'ai dit au début de mon intervention, à faire quelques suggestions à partir du principe que les régions représentent un actif social et économique très important. C'est pourquoi, l'État doit faire tout le nécessaire pour les maintenir en santé, aptes à assurer leur développement par l'occupation du territoire, en évitant soigneusement de les maintenir en tutelle ou de leur imposer un retour à des politiques périmées, mais plutôt de leur proposer un certain nombre de réformes élémentaires, adaptées au temps présent.

Quels seraient donc les gestes à poser ou les réformes à adopter pour mettre un frein au sous-développement des régions et leur donner un nouvel essor?

D'abord, cesser de les regarder avec un paternalisme de mauvais goût ou de mépris hautain et de continuer à croire que tous les problèmes du Québec sont imputables aux régions. A titre d'exemple, je vous révèle qu'on vient de lancer cette énormité selon laquelle tous les ennuis des universités montréalaises seraient causés par la présence d'universités en région. Mais, nous, nous croyons plutôt que les universités sises en région permettent justement, entre autres bénéfiques, de grossir les cohortes des étudiants de 2e et de 3e cycles de ces universités dans les secteurs ou disciplines où les établissements comme le nôtre sont absents. Or, sans universités sises en région, dont un certain nombre de diplômés vont aussi enrichir le potentiel humain des grands centres urbanisés, ces jeunes n'auraient peut-être même pas entrepris d'études universitaires. Ce phénomène illustre assez bien ma conviction que ce n'est pas en appauvrissant les régions qu'on va améliorer le sort de la capitale ou de la métropole. Ce n'est pas en empêchant les PME de s'implanter dans la Beauce qu'on va forcément développer Montréal. Comme quoi, on fait rarement du bien à un corps en l'amputant de ses membres.

En second lieu, de façon permanente et structurelle, il faudrait désigner des représentants des régions aux différents conseils, groupes de travail, sociétés publiques et parapubliques qui ont comme fonction d'élaborer des projets, des politiques, des programmes et de les gérer. En outre, ces entités devraient avoir la consigne de tenir régulièrement des réunions dans les régions qui seront touchées par l'impact d'un projet, et ce, afin d'avoir une meilleure perception des réalités locales.

Puis, comme c'est l'une des tâches essentielles de l'État de bien distribuer la richesse collective, il en découle qu'il doit aussi s'assurer que l'ensemble du territoire se développe harmonieusement, par une saine exploitation des richesses naturelles, la répartition des PME, l'établissement d'industries, le maintien de conditions de vie qui donneront à la population le goût de travailler partout, avec fierté et conviction, à l'accroissement du bien-être collectif. Cela suppose que la régionalisation de la fonction et des services publics soit assurée de façon rationnelle et permanente. Comment résister à la tentation de vous proposer comme modèle de décentralisation, l'exemple de l'Université du Québec, créée il y a trente ans, ainsi que, par ce biais, la mise en place d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans les régions du Québec. A mes yeux, il s'agit là de l'intervention gouvernementale la plus significative et la plus efficace pour le devenir et le développement régional ainsi que de tout le Québec.

De la sorte, les spécialistes de la fonction publique, oeuvrant dans ces régions, seraient en bien meilleure posture pour nuancer la rigidité des programmes et les adapter aux situations locales pour peu qu'on leur laisse l'initiative d'en discuter avec la population. La reconnaissance de certaines spécificités économiques régionales par le biais d'exemptions fiscales ou de subsides s'inscrit dans cette ligne de pensée.

A cet égard, on pourrait encore songer à relocaliser certaines activités gouvernementales comme, par exemple, celles qui sont reliées à la faune, l'exploitation et la protection de la forêt, l'exploration minière, etc...Je sais que cela n'est pas et ne sera pas facile quand on a encore présent à l'esprit le déplacement à Gaspé des activités de pêcheries.

Il me paraît également nécessaire d'inviter à une extrême prudence dans la mise en place et l'élargissement d'organismes de type normatif ainsi que dans la définition de leurs pouvoirs, car ils ont facilement tendance à élaborer des politiques qui ont pour effet d'embrigader le Québec tout entier sans égard aux nombreux particularismes locaux, bien qu'ils le fassent avec la meilleure volonté du monde et au nom de l'équité.

Particulièrement au chapitre de la voirie, on serait aussi bien inspiré de proposer au vérificateur général de nuancer certains critères de son analyse relative à l'efficacité pour tenir davantage compte des réalités régionales. En effet, si parfois le ministère ne passait pas outre à ces avis, les régions seraient lourdement pénalisées et risqueraient de ne pas être adéquatement reliées au centre nerveux du Québec.

De même en saine démocratie, l'équilibre de la représentation électorale est essentiel et ne doit pas uniquement s'appuyer sur la seule concentration de la population en milieux urbains, mais il doit également tenir compte de réalités spécifiques comme, par exemple, la dimension du territoire à couvrir, ses différentes composantes, son importance au plan socio-économique, la diversité de ses activités et ses possibilités originales de développement. Les régions ont absolument besoin d'une représentation adéquate d'élus qu'elles chargent de veiller au grain, de pousser leurs projets jusqu'aux portes du pouvoir. De même, elles doivent s'assurer que leurs initiatives, originales et porteuses de développement, ne soient pas écartées au profit de projets similaires ailleurs surtout lorsque ces derniers sont financées entièrement par le trésor public.

Il est aussi urgent de raffermir systématiquement dans les régions les infrastructures des systèmes de santé, de services sociaux et de l'éducation et d'autoriser qu'on les utilise pour satisfaire des besoins prioritaires et des exigences spécifiques dans ces domaines. Ainsi, on pourra amorcer et poursuivre des études et des travaux reliés aux problématiques régionales à portée universelle et qui concernent des questions d'une flagrante pertinence: population, vieillissement, maladies spécifiques, exode des jeunes, forêt, phénomènes naturels, richesses naturelles, aménagement.

Dans l'élaboration de telles politiques, il faudra assurément donner aux régions les moyens de gérer elles-mêmes leurs initiatives, en leur retournant une partie significative des redevances financières que génère l'utilisation des richesses

forestières, minières, hydrauliques et touristiques, ce qui permettra notamment aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de poursuivre des travaux précisément dans ces secteurs névralgiques pour la prospérité de tout le Québec.

Bref, les quelques propositions que je viens de faire ne sont pas de nature à chambarder le système, mais à l'adapter de façon que chacun y trouve son compte, que tout le monde soit en position de travailler au développement, se sente utile et manifeste sa solidarité à l'ensemble de la société québécoise comme on a pu le constater récemment à l'occasion des épreuves qui ont frappé notre région, lors du déluge, et la région métropolitaine à l'occasion de la tempête de verglas.

Il me semble à moi que c'est peut-être la meilleure manière d'empêcher que cette troublante perspective, entrevue par un de nos éminents chercheurs en développement régional, se réalise et que je vous laisse méditer en terminant:

Un degré de désordre social représente, semble-t-il, la condition essentielle pour provoquer, ébranler et faire reculer les forces conservatrices et réactionnaires, généralement très actives pour maintenir l'ordre présent.⁵

Je vous remercie.

⁵Marc-Urbain Proulx, «Trois décennies de planification régionale», in Le phénomène régional au Québec. Sous la direction de Marc-Urbain Proulx, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 271.